

Rivière du Vannetin

Site Natura 2000

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

⇒ UNE POLITIQUE EUROPÉENNE

« Natura 2000 » désigne des sites naturels protégés pour leur richesse en faune et/ou en flore au niveau européen.

Natura 2000 est une volonté de valoriser les territoires en favorisant le **développement durable** et le maintien des activités socio-économiques.

Cette compatibilité entre activités humaines et préservation de la biodiversité est possible grâce à une réflexion locale et une **concertation** avec les acteurs et les populations concernés.

⇒ UN ESPACE DE BIODIVERSITÉ

Le site Natura 2000 « Rivière du Vannetin », c'est :

- ◆ 7 communes : Courtacon, Leudon-en-Brie, Saint-Mars-Vieux-Maisons, Chartronges, Choisy-en-Brie, Marolles et Saint-Siméon
- ◆ 19 km de cours d'eau : Le Vannetin, de la ferme de Champfétu à Courtacon, à sa confluence avec le Grand Morin à Saint-Siméon
- ◆ Une surface totale de 63.3 ha de milieux aquatiques
- ◆ 3 espèces d'intérêt communautaire :
 - * Chabot (*Cottus gobio*)
 - * Lamproie de planer (*Lampetra planeri*)
 - * Mulette épaisse (*Unio Crassus*)

⇒ UN ESPACE À FORTS ENJEUX

- ◆ Restauration des habitats d'espèces,
- ◆ Amélioration de la qualité de l'eau,
- ◆ Restauration de la libre circulation des espèces ,
- ◆ Sensibilisation et formation des acteurs, des usagers et des riverains du site.



© FDAPPMA 77



© FDAPPMA 77

ESPÈCES ET HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

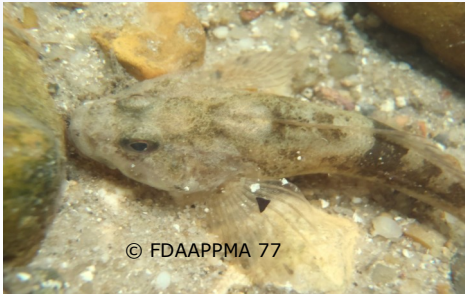
Lamproie de planer

La Lamproie de planer se reproduit de mars à mai dans des zones à courant moyen. Son nid est ovale, petit et élaboré avec les graviers et le sable du fond de la rivière. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves, après éclosion des œufs, se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon et vase) et y restent pendant 5 à 6 ans jusqu'à leur unique reproduction. L'espèce est présente **sur les secteurs qui comportent les habitats favorables à sa croissance et/ou à sa reproduction**. Elle se reproduit sur le site notamment à Saint Siméon. La migration obligatoire entre les lieux de croissance et les sites de reproduction, ainsi que sa petite taille, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques.



Chabot

Le Chabot vit sur les fonds de cailloux, de graviers, de blocs et dans des eaux fraîches. Il est actif tôt le matin ou en soirée mais reste discret et se cache parmi les pierres ou les plantes le reste du temps. Il se reproduit de février à juin. C'est le mâle qui construit le nid dans des zones de graviers et de pierres. Ce poisson a un comportement territorial et sédentaire. Il recherche sa nourriture en chassant à l'affût et en aspirant les proies passant à sa portée. **L'espèce est présente sur la majorité du linéaire du site Natura 2000. Sa reproduction est avérée** sur le site, bien que perturbée certaines années, du fait de facteurs ponctuels (pollutions, curages du lit de la rivière, prélèvements d'eau,...). La petite taille et les capacités de nage restreintes de cette espèce, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques provoquées par des chutes de très faible hauteur.



Mulette épaisse

La Mulette épaisse est un mollusque d'eau douce qui s'alimente en filtrant les particules de matière organique présentes dans l'eau de la rivière. Elle est assez petite, entre 5 et 7 cm. Les individus peuvent vivre entre 20 et 30 ans. Ils sont sédentaires mais peuvent effectuer des déplacements dans le cours d'eau grâce à un appendice musculieux appelé « le pied ». En Ile-de-France, la Mulette épaisse est considérée **en danger critique d'extinction**. Au niveau mondial, la Mulette épaisse est classée parmi les espèces en danger. Le Vannetin est l'un des plus importants d'Ile-de-France pour la conservation de la Mulette épaisse. Il faut donc veiller à prévenir toute pollution et tout aménagement hydraulique.



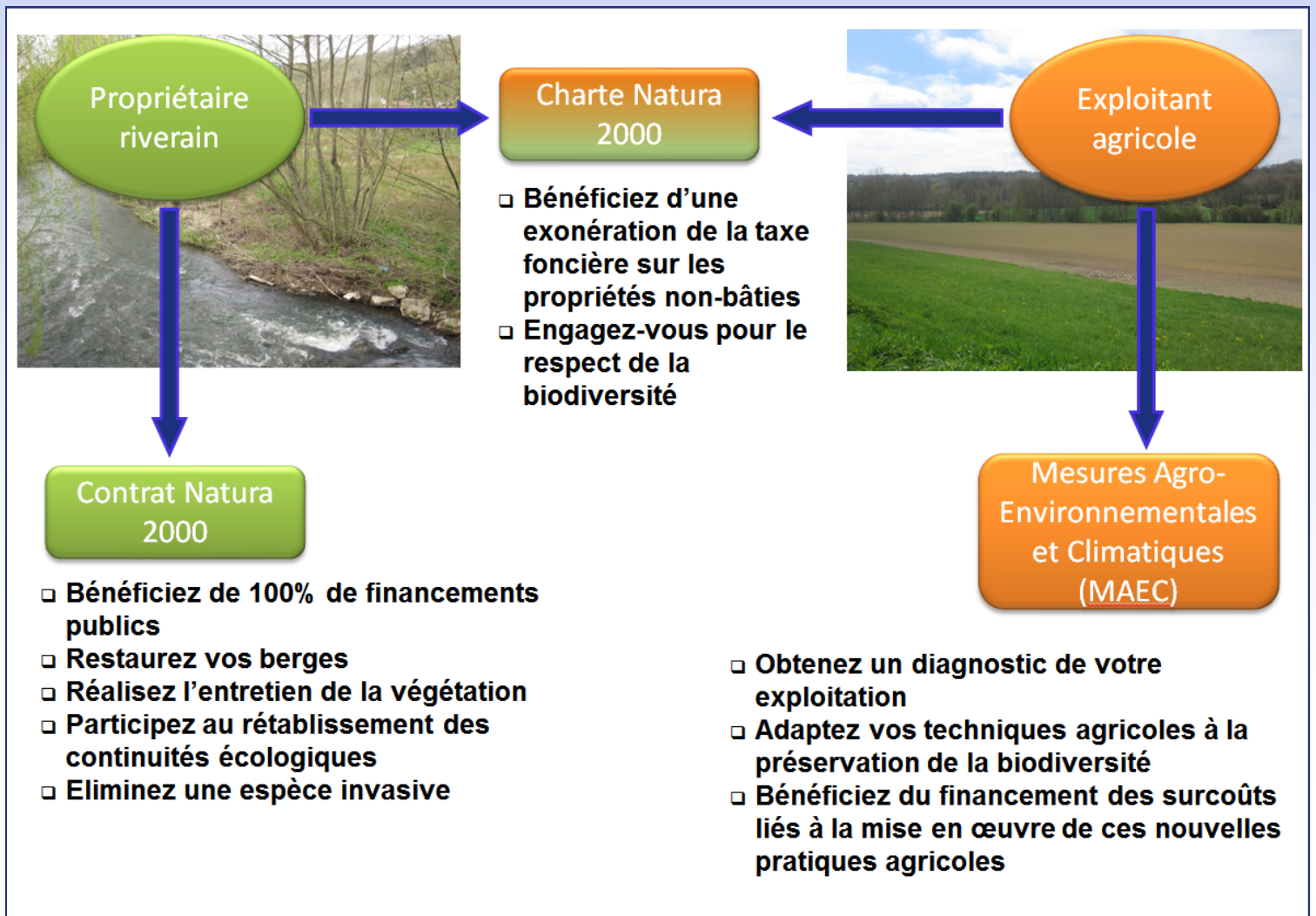
QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES ESPÈCES ?

- ◆ La fragmentation du milieu par les ouvrages
- ◆ Les travaux hydrauliques
- ◆ L'artificialisation des berges
- ◆ Le colmatage du fond de la rivière
- ◆ L'eutrophisation du milieu
- ◆ Les produits chimiques d'origines diverses, qui altèrent la qualité de l'eau
- ◆ L'abreuvement des animaux dans le lit de la rivière

Espèces et habitats d'intérêt communautaire :

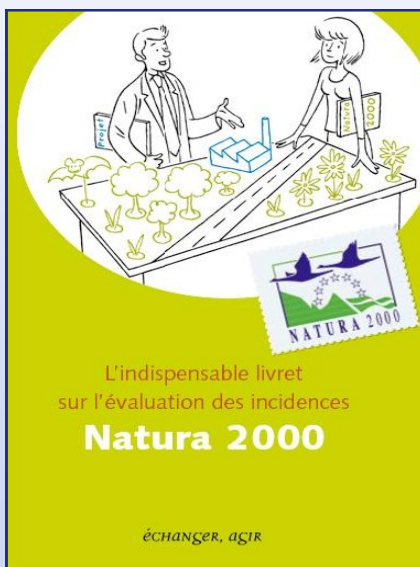
L'Union européenne a établi des listes d'espèces (animales et végétales) et des listes d'habitats à protéger au sein de sites Natura 2000. Ces listes représentent la biodiversité menacée sur le territoire européen. Ces espèces et ces habitats sont dits d'intérêt communautaire car ils constituent un patrimoine de diversité appartenant à chaque citoyen européen. Le devoir de la Communauté européenne est donc de mener une politique de préservation de chacun des habitats et espèces listés car ils sont considérés comme étant soit rares, soit présents sur une région géographique restreinte (espèce endémique), soit vulnérables (pressions anthropiques fortes pouvant entraîner leur extinction), soit en danger d'extinction.

NATURA 2000, COMMENT Y PARTICIPER !



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, ..., pour éviter les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire.



Vous pouvez consulter le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne pour vous référer aux trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

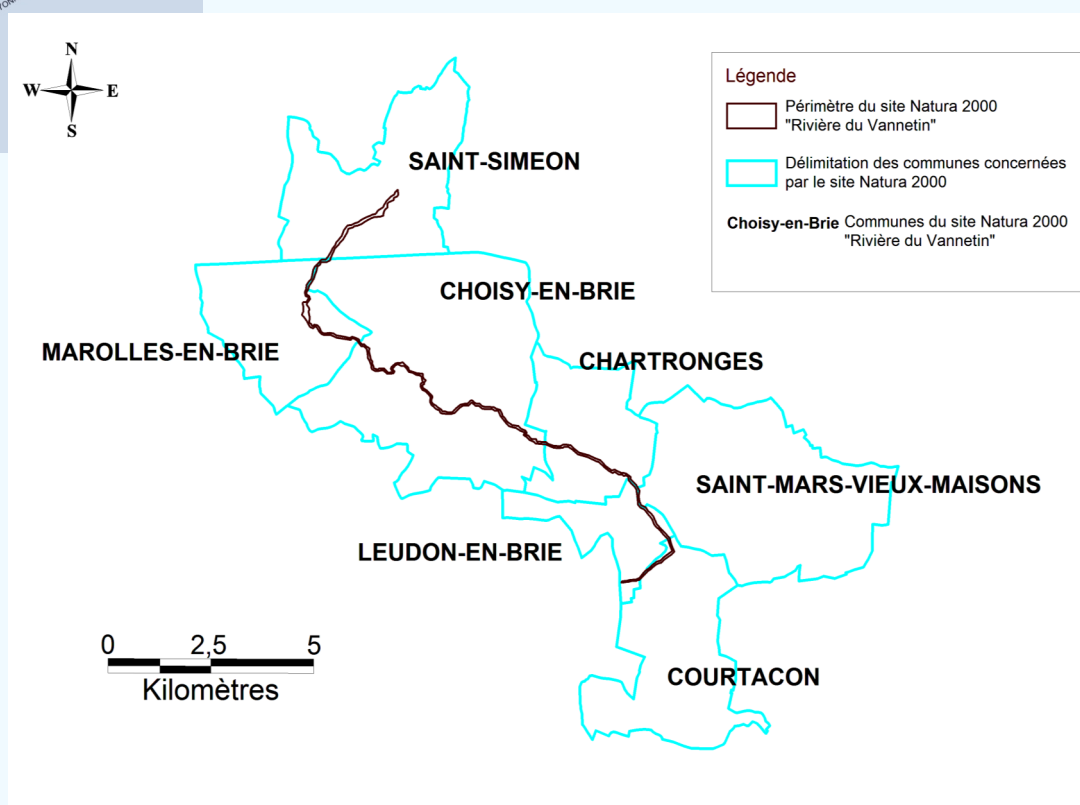
<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

Pour en savoir plus, « L'indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » est téléchargeable :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/guides-et-outils-pratiques-a7712.html>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-vannetin>



NATURA 2000, QUI CONTACTER ?

Véronique BORGNE

Chargée d'études Natura 2000

natura2000@federationpeche77.fr

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
22 rue des Joncs, Hameau d'Aubigny
77950 Montereau-sur-le-Jard
01.64.39.03.08 / 06.82.43.25.37
<http://www.federationpeche77.fr/>



CONCEPTION : © FDAAPPMA 77
30/05/18